

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Anne Mahrer*

Date de dépôt : 13 octobre 2011

Interpellation urgente écrite **Amiante : engagements non tenus !**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Dans la liste des bâtiments, propriété de l'Etat soumis, à l'expertise amiante, on peut consulter le tableau des expertises déjà réalisées. Le bâtiment du 5 rue David Dufour y figure, mais aucun lien ne permet d'accéder au rapport.

Ma question au DCTI est la suivante :

Pourquoi ce bâtiment n'a-t-il pas été désamianté dans les temps comme le mentionne la presse de ce jour et où peut-on consulter le rapport le concernant ?